

République française

HERAULT

LE CAYLAR - COMMUNE

Séance du 29 avril 2026

Membres en exercice :

11

vingt-neuf avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Vincent TARDIEUX

Date de la convocation: 16/04/2026

Présents : 10

Salle du Conseil Municipal

Votants: 10

Présents : Jean TRINQUIER, Jérôme CLARISSAC, Christelle DE OLIVEIRA, Vincent TARDIEUX, André BERTRAND, Benoît CAMBON, Cécile PY, Audrey POUZENS, Lucas MIALANE, Alexandra AVAZERI

Pour: 10

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés: Françoise MARTIN DUPE

Absents:

Secrétaire de séance: Jérôme CLARISSAC

Objet: Désignation des représentants auprès de l'ESAT le Roc Castel - DE_023_2026

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de désigner trois membres du Conseil Municipal pour représenter la Commune auprès de l'établissement public Le Roc Castel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose les représentants suivants :

- Jean TRINQUIER
- Jérôme CLARISSAC
- Audrey POUZENS

Le secrétaire de séance
(article L2121-23 du CGCT)



Le Maire ou le Président de séance



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

Date de transmission de l'acte: 30/04/2026

le 30/04/2026
Date de réception de l'AR: 30/04/2026
et publié ou notifié

034-213400641-DE_023_2026-DE

A G E D I